

## CALCUL DU SALAIRE HORAIRE

Si vous touchez un salaire horaire, le tableau ci-dessous peut vous être utile pour le calcul des heures moyennes de travail mensuel.:

On compte 4,333 semaines par mois

Pour une durée de travail de 44 h par semaine, nous travaillons	190,66 h par mois
Pour une durée de travail de 43 h par semaine, nous travaillons	186,33 h par mois
Pour une durée de travail de 42 h par semaine, nous travaillons	181,98 h par mois
Pour une durée de travail de 41 h par semaine, nous travaillons	177,53 h par mois
Pour une durée de travail de 40 h par semaine, nous travaillons	173,33 h par mois

1. Pour les travaux rémunérés à l'heure, les vacances et les jours de fêtes ne sont pas payés. Nous conseillons ici de négocier un pourcentage en supplément.  
Pour **4 semaines de vacances et 10 jours fériés payés par an**, la base de négociation se situe entre 12 et 15 %.
2. Les arrêts maladie sont payés proportionnellement au temps de travail pour les postes à temps partiel. En cas de temps de travail irrégulier, une moyenne est calculée.

Les cotisations payées par l'employeur aux assurances sociales (par ex. AVS / AI, assurance chômage, prévoyance professionnelle, assurances maladie) font également partie du salaire et doivent être ajoutées si les employés ne peuvent être assurés par l'employeur.

3. Tenez compte, lors du calcul, du 13<sup>ème</sup> mois de salaire si celui-ci n'est pas versé automatiquement par l'employeur.